Annals of Public and Cooperative Economics
Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Annals of Public and Cooperative Economics 82:1 2011 *pp. 63–76*

ÉTUDE COMPARATIVE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE SELON LEUR STATUT LÉGAL

par

Hubert TCHAKOUTE TCHUIGOUA*

BEM – Bordeaux Management School, France

RESUME:** *Cet article vérifie l'existence d'une différence de performance selon le statut juridique des institutions de microfinance d'Afrique Sub-saharienne. Une analyse multi-variée de la variance (MANOVA) permet d'étudier un échantillon de 94 IMF entre 2001 et 2005. Les résultats suggèrent que les coopératives sont plus efficientes et financièrement plus efficaces que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les sociétés privées. Aucune différence significative de qualité de portefeuille selon le statut juridique n'est trouvée. Par ailleurs, nous ne trouvons pas de différence significative de rentabilité et de viabilité entre les sociétés privées et les ONG. Cependant, alors que les transactions effectuées sont plus intenses dans les coopératives, la portée (nombre d'emprunteurs actifs) semble plus importante dans les sociétés privées.*

D'après le rapport du sommet du microcrédit 2009, les Institutions de Microfinance (IMF) d'Afrique sub-saharienne ont significativement contribué au cours de ces dix dernières années à l'inclusion financière des populations économiquement exclues du secteur bancaire. Elles ont par conséquent joué un rôle important dans la réalisation des objectifs du millénaire, à savoir rendre possible l'accès au crédit à plus de 100 millions de famille pauvres dans le monde. La contribution des IMF africaines à la réduction de la pauvreté est donc avérée et aspire à être pérenne. Cet objectif de réduction de la pauvreté mondiale ne les exonère pas de la recherche de l'efficacité financière, considérée par un courant de la littérature microfinancière comme une condition sine qua none d'une efficacité sociale durable des IMF (Hulme et Mosley 1998, Gutierrez-Nieto et al. 2009).

Dans le champ de la microfinance, plusieurs travaux récents étudient la performance des IMF et tentent de l'expliquer par les mécanismes de gouvernance et par la régulation (Hartarska 2009, Hartarska et Nadolnyak 2007, Mersland et Strøm 2009). Quelques uns seulement s'intéressent à l'étude comparative des performances des IMF selon leur statut juridique (Fernando 2004; Mersland et Strøm 2008, 2009, Gutierrez-Nieto et al. 2009) et selon la zone géographique d'appartenance (Lafourcade

* Email: ttchuigoua@yahoo.fr

** *Abstract at the end of the article; Zusammenfassung am Ende des Artikels; resumen al final del artículo.*

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC. Published by Blackwell Publishing Ltd, 9600 Garsington Road, Oxford OX4 2DQ, UK and 350 Main Street, Malden, MA, MA 02148, USA

2006; Cull et al. 2007; Gutierrez-Nieto et al. 2009). Les études comparatives des IMF selon leur statut légal portent sur des échantillons internationaux d'IMF et se focalisent essentiellement sur les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les sociétés privées. Elles se donnent pour objectif d'enrichir le débat sur la thèse de la transformation des IMF défendue par les praticiens de la microfinance. Elles excluent par conséquent les coopératives. Les études comparatives selon la zone géographique d'appartenance quant à elles évaluent la performance financière et sociale des IMF africaines, mais ne procèdent pas à une étude spécifique des IMF africaines selon leur forme juridique. Très peu d'attention est ainsi accordée à la comparaison des performances des IMF d'Afrique Sub-saharienne selon leur forme juridique. Fort de ces considérations, cet article se donne pour objectif de vérifier l'existence d'une différence significative de performance des IMF africaines par la forme juridique des IMF prend en compte la diversité de formes juridiques d'IMF en comparant les performances des coopératives, des associations à but non lucratif et des sociétés privées de microfinance.

Une analyse multi-variée de la variance (MANOVA) permet d'étudier un échantillon de 94 institutions de microfinance entre 2001 et 2005 et permet d'adopter une approche multidimensionnelle de la performance. Celle-ci intègre l'efficacité financière, l'efficience organisationnelle, l'efficacité sociale et la qualité du portefeuille de crédit.

Le présent article est organisé en trois parties. La première partie décrit le cadre conceptuel de la recherche, la seconde présente la méthodologie et la troisième décrit et discute les résultats obtenus.

1 Revue de la littérature

D'après Fama et Jensen (1983a, 1983b), l'analyse comparative des performances des différentes formes institutionnelles ne peut se faire indépendamment des questions de gouvernance. De ce point de vue, la recherche est ancrée dans les théories contractuelles des organisations. La théorie positive de l'agence est généralement mobilisée comme grille de comparaison des différentes formes institutionnelles d'IMF.

Dans l'univers de la microfinance, certaines sociétés privées résultent de la transformation des organisations de microfinance à but non lucratif en IMF régulées. Cette transformation, considérée comme « une progression naturelle » et défendue par certains praticiens de la microfinance (Ledgerwood et White 2006, White et Campion 2002), repose en partie sur l'hypothèse selon laquelle le système de gouvernance des organisations à but non lucratif est moins efficace que celui des IMF régulées. En supposant donc que le système de gouvernance est efficace, c'est-à-dire que les organes sont compétents, efficaces et motivés, les IMF constituées sous la forme de société anonyme exercent un meilleur contrôle de la latitude managériale et sont par conséquent plus performantes que les IMF à but non lucratif. Ainsi, en raison de l'absence de propriétaire et donc de contrôle, les organisations de microfinance à but non lucratif sont moins performantes financièrement que les sociétés privées. En revanche, la performance sociale des organisations à but non lucratif serait supérieure à celle des autres formes organisationnelles (Jansson et al. 2004).

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

Les résultats des recherches autour de l'étude comparative des performances des IMF selon leur statut juridique semblent contradictoires. À partir de l'étude descriptive d'un échantillon de 163 IMF sur l'année 2003, Lafourcade et al. (2006) montrent que les IMF africaines présentent des niveaux de performance sociale supérieurs à ceux des autres régions du monde. En revanche, bien que les IMF africaines soient rentables, leur performance financière globale reste inférieure à celles des autres régions du monde. De plus, ils montrent que les sociétés privées de microfinance en Afrique subsaharienne sont plus autonomes et plus profitables que les coopératives et ONG, mais présentent un risque de portefeuille plus élevé. Fernando (2004) quant à lui procède à l'étude de 39 cas de transformation d'ONG de microfinance en sociétés privées de microfinance dans le monde. Il conclut que la plupart des transformations (la Bancosol en 1992, la Banco ADEMI en 1998, la MIBANCO en 1998) s'accompagne d'une amélioration du système de gouvernance et de la viabilité des IMF. Cependant, l'étude du cas de la Corposol[1] montre que la transformation des IMF n'influence pas nécessairement le système de gouvernance et la performance des IMF (Labie 1998, 2001, Steege 1998).

En outre, les travaux empiriques traitant de la relation entre la forme juridique des IMF et leur performance ne permettent pas de confirmer l'hypothèse selon laquelle la société privée constituerait la forme de propriété la plus efficace financièrement et socialement. Mersland et Strøm (2008) ne trouvent pas de différence significative de performance sociale entre les ONG et les sociétés privées de microfinance. À partir d'un échantillon de 132 ONG et de 68 sociétés privées d'IMF, ils montrent que le statut juridique des IMF n'influence pas la performance sociale. Sur la période allant de 2000 à 2007, Mersland et Strøm (2009) parviennent aux mêmes conclusions qu'en 2008 à partir d'un échantillon de 278 institutions de microfinance. Par ailleurs, ils trouvent que la performance financière des ONG ne diffère pas significativement de celle des sociétés privées. A partir d'un échantillon de 89 IMF sur l'année 2009, Gutiérrez-Nieto et al. (2009) ne trouvent aucune différence d'efficacité financière entre les ONG et les sociétés privées de microfinance. Les ONG ne sont socialement plus efficaces que les sociétés privées que lorsque la portée est mesurée par le nombre de femme emprunteur. Pour Mersland (2009), les IMF à but non lucratif sont plus efficientes que les sociétés privées de microfinance, si on prend comme base de comparaison le design des contrats.

De cette revue de la littérature, il ressort qu'un accent particulier a été mis par les principaux auteurs sur la comparaison des performances des entreprises privées et des ONG de microfinance, négligeant ainsi le statut des coopératives qui constituent une des formes juridiques de l'exercice de l'activité de microfinance. Ceci justifie l'inclusion des coopératives dans notre analyse. L'examen de la littérature sur la gouvernance des coopératives et des mutuelles révèle que les principes de double qualité et de démocratie d'entreprise présentent des avantages et inconvénients et par conséquent peuvent influencer l'efficacité de ces organisations. Le principe de la double qualité élimine les conflits d'agence entre les apporteurs de capitaux c'est-à-dire

1 La crise de la Corposol résulte d'une croissance interne et externe mal maitrisée, mal accompagnée et mal contrôlée tant par les acteurs internes à l'organisation que par les organes de supervision chargé du contrôle externe. Le diagnostic de cette crise met en cause le système de gouvernance caractérisé par une forte concentration de pouvoir et des déficits dans la transmission de l'information (Labie 1998; Steege 1998).

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

les propriétaires et les créanciers. Inversement, il accroît des coûts d'agence résultant des conflits entre le statut de coopérateur et celui de client d'une part, et entre le statut de client-emprunteur et celui de client-déposant d'autre part (Valnek 1999, Gurtner et al. 2002, Ory et al. 2006). Par ailleurs, le principe démocratique « un homme, une voix » dilue l'influence que peut avoir un coopérateur (mutualiste) détenteur de plusieurs parts sur les décisions de l'entreprise, et renforce par conséquent le pouvoir managérial et l'inefficacité organisationnelle. Dans les banques, un consensus semble se dessiner des travaux traitant de l'analyse comparative des performances des banques en société anonyme et celles des banques coopératives. Sur la période allant de 1983 à 1993, Valnek (1999) montrent qu'en Angleterre, les mutuelles sont plus performantes que les banques privées à statut de Société Anonyme. En Allemagne, Altunbas et al. (2001) montrent que les mutuelles sont plus efficientes et plus performantes que les banques du secteur privé. Ory et al. (2006), sur la période allant de 1990 à 1999, montrent qu'en France, les performances des banques coopératives sont significativement au moins égales à celles des banques à forme de société anonyme.

Deux observations principales se déduisent de cette revue de la littérature. D'une part, l'existence d'un contraste entre les résultats empiriques et les résultats des études de cas illustratifs concernant la comparaison des performances des sociétés privées et des organisations non gouvernementales, d'autre part, le caractère non conclusif des résultats obtenus dans la banque au regard de la supériorité de performance des sociétés privées sur les coopératives. D'où l'intérêt d'enrichir le débat et de contribuer à l'accumulation des connaissances sur cette question en comparant les performances des trois principales formes institutionnelles dans le secteur de la microfinance à savoir: les coopératives, les sociétés privés et les ONG. L'Afrique, région dans laquelle les IMF sont en moyenne significativement moins performantes que celles des autres régions du monde (Lafourcade et al. 2006; Cull et al. 2007; Gutierrez-Nieto et al. 2009) est retenue comme terrain d'étude.

2 Méthodologie

2.1 Données et échantillon

Le cadre retenu est celui de l'analyse comparative des performances (Valnek 1999; Ory et al. 2006) des IMF appartenant aux trois formes juridiques suivantes: les coopératives, les ONG et les sociétés privées (banque de microfinance et autres instituions financières non bancaires). Les données proviennent de la base de données du Microfinance Information Exchange[2] (MIX). Nous nous sommes concentrés exclusivement sur les IMF africaines dont les informations comptables présentent un niveau de fiabilité élevé (IMF de niveau 4 et 5 diamants[3]). Nous avons dénombré

2 Nous tenons à remercier le représentant Afrique de l'Ouest et Maghreb du MIX qui nous a transmis ces informations.

3 MIX se sert d'une échelle de diamant allant de 1 à 5 pour évaluer la transparence et la qualité de l'information fournie par les organisations. Le plus haut niveau de diamant indique que l'organisation a communiqué des états financiers audités et est sujette à la notation financière et sociale.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

144 IMF africaines présentant cette caractéristique. Seules les organisations pour lesquelles des données financières étaient disponibles sur la période allant de 2001 à 2005 ont été retenues. De plus, seules celles pour lesquelles les opérations de microfinance constituent au moins 91% de leur activité ont été conservées. Nous n'avons donc considéré que les IMF engagées quasi-exclusivement dans l'activité de microfinance. Celles ayant diversifié leur portefeuille d'activité ont été écartées au même titre que les organisations pratiquant le *« downscaling »,* c'est-à-dire les organisations exerçant l'activité de microfinance au titre d'activité secondaire. Cela nous a permis de disposer d'un échantillon définitif de 94 IMF réparties comme suit; groupe 1: 22 Coopératives; groupe 2: 42 Sociétés Privées; groupe 3: 30 ONG.

2.2 Description des variables: une approche multidimensionnelle de la performance

Du fait que les institutions de microfinance sont des organisations non cotées, nous nous limitons à l'utilisation des indicateurs comptables pour la mesure de la performance. Le positionnement théorique de la recherche[4], conjugué à la double vocation financière et sociale des IMF, nous conduit à opter pour une approche multidimensionnelle de la performance. La performance financière des IMF est mesurée par des indicateurs de rentabilité et de pérennité (viabilité financière) (Bruett 2005; Hartarska 2005; Lafourcade et al. 2006; Cull et al. 2007; Mersland et Strøm 2008, 2009).

L'échantillon étant caractérisé par une hétérogénéité des formes institutionnelles et, par conséquent, une hétérogénéité d'objectifs stratégiques poursuivis et d'approches d'intervention, il a fallu trouver un indicateur commun de mesure de la rentabilité pouvant avoir la même interprétation au niveau de toutes les catégories d'IMF, et susceptible de faciliter les comparaisons. Cela nous a conduit à retenir le taux de rentabilité économique ou ROA *(Return on asset*). Contrairement au ROE, le ROA mesure la rentabilité quelle que soit la structure de financement sous-jacente de l'institution et permet de comparer les IMF commerciales et non commerciales (Bruett 2005).

La qualité du portefeuille par le portefeuille à risque à 30 jours (PAR).

La pérennité est mesurée par le ratio d'autosuffisance opérationnelle (AO). Nous avons également élargi la performance à ses dimensions sociale et organisationnelle, et à la qualité du portefeuille.

La performance sociale est mesurée par deux indicateurs: un indicateur de portée (le nombre d'emprunteurs actifs) et un indicateur mesurant l'intensité des transactions (DEPTH) (Hartarska 2005; Cull et al. 2007; Hartarska et Nadolnyak 2007).

La performance organisationnelle, enfin, est mesurée par le ratio des charges d'exploitation (RCE) et par le coût du crédit par emprunteur (CPE).

Le tableau 1 résume les différents indicateurs retenus pour la mesure de l'efficience et de la qualité du portefeuille.

4 Les mécanismes de gouvernance lorsqu'ils sont efficaces permettent de minimiser les coûts d'agence et par conséquent améliorer l'efficience organisationnelle et l'efficacité financière.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

Tableau 1 – Description et opérationnalisation des principales variables

Nature de la variable	Identité de la variable	Mesure	Définition	Sources
Performance financière et Qualité du portefeuille	Rentabilité économique	ROA	(résultat net d'exploitation)/montant moyen des actifs Mesure de la capité de l'IMF à utiliser ses actifs pour générer un rendement	Bruett (2005), Hartarska (2005); Lafourcade et al. (2006), Cull et al. (2007), Mersland et Strom (2008, 2009)
	Portefeuille à risque	PAR	(Par > 30 jours+valeur des crédits renégociés)/Encours de crédit brut) Mesure la qualité du portefeuille. Il montre la partie du portefeuille de crédit contaminé par les impayés et présentant donc un risque de ne pas être remboursé. Seuil < 10% étant donné que les garantis financières en microfinance ne sont pas toujours suffisantes.	Bruett (2005)
	Pérennité/viabilité financière	AO	Produits financiers / (charges financières+dotations aux provisions pour créances douteuses+charges d'exploitation) L'autosuffisance opérationnelle mesure la capacité de l'IMF à couvrir les dépenses d'exploitation avec ses recettes d'exploitation	Bruett (2005), Hartarska (2005); Lafourcade et al. (2006), Cull et al. (2007), Hartarska et Nadolnyak (2007), Mersland et Strom (2008, 2009)
Efficacité sociale	Portée	LN_NEAT_CR	Logarithme népérien du nombre d'emprunteurs actifs	
	Taille du crédit		Encours de crédit moyen par emprunteur/Revenu national Brut par habitant en US dollar	
Efficience ou performance organisationnelle	Ratio de charge d'exploitation ou ratio d'efficacité	RCE	Charges d'exploitation/Encours de crédit brut moyen Mesure l'efficacité d'une institution. Il mesure les coûts nécessaires à l'institution pour fournir ses services de crédit. Plus le ratio est faible, meilleure est l'efficience de l'institution. (les charges sont influencées par la masse salariale)	Bruett (2005)
	Ratio coût par emprunteur	CPE	Charges d'exploitation/nombre moyen de clients actifs. Ce ratio fournit une mesure très parlante de l'efficience de l'institution en montrant le coût moyen sur l'année pour servir un client.	

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

Tableau 2 – Statistiques descriptives par groupe

		Nombre d'observation	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
ROA	Groupe 1	110	0,015	0,059	−0,141	0,154
	Groupe 2	210	−0,022	0,134	−0,819	0,394
	Groupe 3	150	−0,068	0,207	−0,887	0,349
	Total	470	−0,028	0,153	−0,8871	0,395
OSS	Groupe 1	110	1,177	0,424	0,267	2,68
	Groupe 2	210	0,999	0,448	0,003	2,318
	Groupe 3	150	0,939	0,386	0,01	2,494
	Total	470	1,022	0,432	0,003	2,68
PAR	Groupe 1	110	0,097	0,116	0,001	0,842
	Groupe 2	210	0,08	0,101	0	0,648
	Groupe 3	150	0,089	0,14	0	0,786
	Total	470	0,087	0,118	0	0,842
NAB	Groupe 1	110	23214	29646	229	126470
	Groupe 2	210	40235	89057	531	597723
	Groupe 3	150	14453	14004	922	71315
	Total	470	28023	62706	229	597723
T_CR	Groupe 1	110	1,508	1,231	0,212	6,302
	Groupe 2	210	1,137	1,236	0,045	9,972
	Groupe 3	150	0,684	1,192	0,021	7,932
	Total	470	1,079	1,256	0,021	9,972
RCE	Groupe 1	110	0,237	0,167	0,06	1,239
	Groupe 2	210	0,44	0,421	0,025	3,089
	Groupe 3	150	0,622	0,624	0,085	4,145
	Total	470	0,451	0,479	0,025	4,145
CPB	Groupe 1	110	111,981	113,479	8,907	1002,541
	Groupe 2	210	126,069	171,387	4,468	1471,149
	Groupe 3	150	78,448	72,471	5,508	357,759
	Total	470	107,574	134,834	4,468	1471,149

Groupe 1: coopératives; Groupe 2: Sociétés privées; Groupe 3: ONG.
ROA; Return on Assets; AO: Autosuffisance Opérationnelle; NEA: nombre d'emprunteurs actifs; T_CR: Intensité des transactions; RCE: Ratio des charges d'exploitation; CPE: Coût par emprunteur; PAR: Portefeuille à risque.

3 Résultats et discussions

3.1 Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives (tableau 2) montrent que, sur la période allant de 2001 à 2005, les IMF ne sont pas rentables (−0,028). Seules les coopératives sont économiquement rentables (0,015) et viables financièrement (1,177). Bien qu'inférieur au seuil de 10%, le portefeuille à risque moyen de l'ensemble des IMF (0,089), comme celui des différentes formes légales, semble indiquer un risque de portefeuille élevé. Les sociétés privées ont une portée plus forte (40235 emprunteurs actifs) alors que l'intensité des transactions avec les clients est plus élevée en ce qui concerne les coopératives. Ces dernières semblent plus efficientes lorsque l'efficacité organisationnelle est mesurée par le ratio des charges d'exploitation (0,237), alors que le coût du crédit par emprunteur est plus faible dans les ONG (78,448).

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

Tableau 3 – Matrice de corrélation et test de colinéarité de Pearson

	ROA	AO	PAR2	LN_NEA	T_CR	RCE	CPE
ROA	1						
AO	**0,647*** **	1					
PAR2	−0,082*	−0,112**	1				
LN_NEA	0,152***	0,261***	−0,118**	1			
T_CR	0,193***	0,204***	−0,091**	−0,175***	1		
RCE	**−0,690*** **	−0,432***	−0,003	−0,205***	−0,208***	1	
CPE	−0,110**	−0,083*	−0,045	−0,255***	**0,606*** **	0,231***	1
VIF	2,75	1,89	1,04	1,20	2,11	2,34	2,05

*, **, *** significatifs respectivement à 10%, 5% et 1%.
ROA; Return on Assets; AO: Autosuffisance Opérationnelle; LN_NEA: Logarithme népérien du nombre d'emprunteur actif; T_CR: Intensité des transactions; RCE: Ratio des charges d'exploitation; CPE: Coût par emprunteur; PAR: Portefeuille à risque.

Tableau 4 – Résultats de l'ANOVA

	AVOVA		**Levene test (homogénéité des variances)**	
	F	Sig.	Statistics	Sig
ROA	9.472	0.000	25.581	0.000
AO	10.5	0.000	1.137	0.322
PAR	0.739	0.478	1.263	0.284
LN_NEA	5.944	0.003	15.246	0.000
T_CR	14.872	0.000	4.343	0.014
RCE	22.486	0.000	16.043	0.000
CPE	5.644	0.004	17.428	0.000

ROA; Return on Assets; AO: Autosuffisance Opérationnelle; LN_NEA: Logarithme népérien du nombre d'emprunteur actif; T_CR: Intensité des transactions; RCE: Ratio des charges d'exploitation; CPE: Coût par emprunteur; PAR: Portefeuille à risque.

Ces résultats montrent une différence de performance et d'efficience entre ces trois groupes d'IMF. Il convient d'en évaluer la significativité.

3.2 Principaux résultats

Afin de tester la significativité de différence de performance financière, sociale et organisationnelle, nous avons effectué une analyse multi-variée de la variance (MANOVA). L'examen de la multi-colinéarité des variables dépendantes et le test de colinéarité de Pearson (Tableau 3) montre qu'à l'exception de la relation non significative entre la qualité de portefeuille et les variables d'efficience organisationnelle, les relations linéaires intra-dimensionnelles et inter-dimensionnelles (entre les dimensions financières, sociales et organisationnelles de la performance) sont significatives. Les coefficients de corrélation sont élevés pour les relations: rentabilité et viabilité financière (0,647), rentabilité et efficience organisationnelle (−0,690) et intensité des transactions et efficience organisationnelle (0,606). L'évaluation de la multi-colinéarité nous apprend que ces variables dépendantes fortement et significativement corrélées présentent, tout comme les autres variables dépendantes, des VIF (Variance Inflation

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

Tableau 5 – Comparaison inter-groupe

Dimension de la performance	Variables	Groupe 1 n = 110	Groupe 2 n = 210	Groupe 3 n = 150	Total n = 470	Groupe 1 vs Groupe 2	Groupe 1 vs Groupe 3	Groupe 2 vs Groupe 3
Profitabilité	ROA	0,015	−0,022	−0,066	−0,276	0,037***	0,081***	0,044*
	AO	1,177	0,999	0,939	1,022	0,178***	0,237***	0,059
Performance	LN_NEA	9,033	9,506	9,117	9,271	−0,473**	−0,084	0,389***
sociale	T_CR	1,508	1,137	0,684	1,079	0,372**	0,824***	0,452***
Efficience	RCE	0,237	0,44	0,622	0,45	−0,203***	−0,385***	−0,181***
organisationnelle	CPE	11,981	126,069	78,447	107,57	−14,088	33,533**	47,621***

*, **, *** significatifs respectivement à 10%, 5% et 1%.
Groupe 1: coopératives; Groupe 2: Sociétés privées; Groupe 3: ONG.
ROA; Return on Assets; AO: Autosuffisance Opérationnelle; LN_NEA: Logarithme népérien du nombre d'emprunteur actif; DEPTH: Intensité des transactions; RCE: Ratio des charges d'exploitation; CPE: Coût par emprunteur; PAR: Portefeuille à risque.

Factor) inférieurs à 10 (Tableau 3); le maximum étant de 2,75. La présence de ces variables fortement corrélées perturbe très peu le modèle. L'existence de plusieurs variables dépendantes corrélées, comme le montre l'examen de la multi-colinéarité nous conduit donc à opter pour une analyse multi-variée de la variance pour l'étude comparative.

Le test de Levene indique que seules les variables mesurant la viabilité (AO) et la qualité de portefeuille (PAR) respectent l'hypothèse d'homogénéité des variances. De ce fait nous avons retenu le test de Pillai pour l'évaluation de la validité globale du modèle. Ce test est significatif au seuil de signification de 1% (F = 7,769), indiquant que les dimensions de la performance retenues dans l'analyse diffèrent significativement. L'efficacité sociale des IMF diffère donc de leur efficacité sociale et de leur efficience. Les résultats de l'ANOVA (Tableau 4) ne permettent pas de conclure à une différence significative de qualité de portefeuille par la forme juridique des IMF africaines. En revanche, la rentabilité, la pérennité, l'efficience organisationnelle et l'efficacité sociale diffèrent significativement par la forme juridique des IMF.

Afin de procéder aux comparaisons inter-groupe, le test de Scheffé[5] pour le cas de la variable AO, le test de Tamhane[6] pour les variables mesurant la performance sociale (LN_NEA, T_CR), la rentabilité et l'efficience organisationnelle, ont été effectués (Tableau 5).

Les résultats montrent très peu de différence significative (significativité à 10%) de performance entre les ONG et les sociétés privées de microfinance du point de vue de la rentabilité. De plus, nous ne trouvons aucune différence significative de viabilité financière entre les ONG et les sociétés privées. Ce résultat est en concordance avec ceux de Cull et al. (2007), Mersland et Strøm (2009) et Hartarska et Nadolnyak (2007). Ils ne trouvent pas de différence significative de profitabilité et de viabilité

5 Ce test n'exige pas que les échantillons utilisés pour l'ANOVA aient la même taille. Il est utilisé lorsque l'hypothèse d'homogénéité des variances est respectée.
6 Il est utilisé dans les cas de violation de l'hypothèse d'homogénéité des variances.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

financière entre les ONG et les sociétés privées. De plus, les coopératives sont plus pérennes et plus rentables que les ONG et les sociétés privées.

Lorsque la performance sociale des IMF est appréhendée en termes de portée (NEA), les sociétés privées sont socialement plus performantes que les ONG. En outre, aucune différence significative de portée n'est trouvée entre les coopératives et les ONG.

Lorsque l'intensité des transactions (T_CR) est retenue comme base de comparaison, nous trouvons que les coopératives sont plus performantes que sociétés privées et les coopératives. En revanche, les sociétés privées sont significativement plus performantes que les ONG. Il ressort également que les coopératives sont plus performantes que les ONG. Les IMF qui collectent les dépôts (Coopératives et société privées) présentent donc des niveaux de performance sociale significativement supérieurs à celle des ONG, lorsque l'intensité des transactions est retenue comme base de comparaison. Ce résultat serait expliqué par le fait que la collecte des dépôts constitue une composante majeure de la structure financière des coopératives. Elle accroit par conséquent la capacité des coopératives et des sociétés privées à financer leurs investissements (octroi de crédit). Nous pouvons en conclure que les IMF ayant une vocation commerciale sont plus efficaces socialement que les IMF à vocation non commerciale. L'approche commerciale ne serait donc pas incompatible avec la mission sociale des IMF. Ce résultat corrobore ceux de Cull et al. (2007) et de Mersland et Strøm (2010) qui montrent que les IMF commerciales peuvent être socialement efficace. En revanche, ils sont contraires à ceux d'Hartarska (2005) et Mersland et Strøm (2009).

Les résultats suggèrent donc qu'in fine, les coopératives sont plus efficientes et financièrement plus efficaces que les ONG et les sociétés privées. Ce résultat obtenu en ce qui concerne les IMF d'Afrique sub-saharienne est en concordance avec ceux obtenus dans le secteur bancaire (Ory et al. 2006; Valnek 1999). Il serait expliqué par la faiblesse de leurs charges de fonctionnement. Les salaires en constituent une composante majeure. Les sociétés privées semblent également plus efficientes que les ONG. Paradoxalement l'analyse du CPE montre l'inverse. Cela s'expliquerait par le fait que cet indicateur ne prend pas en compte la taille moyenne des prêts.

4 Conclusion

L'objectif de cet article est double : d'une part, répondre à la question de savoir s'il existe une différence significative de performance par la forme de propriété des IMF africaines, d'autre part, procéder à des comparaisons inter-groupes afin d'évaluer les différences de performance entre les formes juridiques. Trois formes de propriété ont été retenues: les coopératives, les sociétés privées de microfinance, les organisations à but non lucratif.

Nos résultats permettent de conclure que l'avantage comparatif des entreprises privées de microfinance dépend principalement des indicateurs de performance utilisés comme base de comparaison. Quand la performance est perçue dans la dimension organisationnelle et financière, la thèse de la transformation des IMF

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

mérite d'être questionnée. Lorsque la performance est appréhendée dans sa dimension sociale (portée et intensité des transactions), les résultats semblent accréditer la thèse de la transformation car les sociétés privées présentent des niveaux de performance sociale significativement plus élevés que ceux des ONG. Sur le plan opérationnel, les résultats de cette étude sur les IMF africaines invitent à la nuance et la réserve par rapport à thèse de la transformation des IMF. S'il est vrai que la transformation des IMF améliore le système de gouvernance et la performance financière des IMF, il semble difficile au regard de nos résultats de généraliser ces mutations juridiques.

Nos résultats ne montrent pas de différence significative de qualité de portefeuille entre les IMF selon leur statut juridique. Il est donc utile d'approfondir ultérieurement ce résultat en analysant l'influence des processus décisionnels de crédit sur la qualité de portefeuille et la performance des IMF. L'absence de différence pourrait être expliquée par les similitudes de processus décisionnel de crédit (méthodologie de crédit) et de modèle de financement (relationnel ou transactionnel) et par conséquent, par la nature *(« soft »* ou *« hard »)* de l'information prise en compte dans la prise de décision. Autrement dit, l'étude de l'architecture organisationnelle des IMF d'Afrique sub-saharienne permettrait d'expliquer cette proximité dans le niveau de risque entre les IMF.

RÉFÉRENCES

ALTUNBAS Y., EVANS L. et MOLYNEUX P., 2001, 'Bank ownership and efficiency', *Journal of Money, Credit, and Banking* 33 (4), 926–954.

BRUETT T., 2005, *'Mesurer la performance des institutions de microfinance. Un cadre pour la publication, l'analyse et le suivi'*, SEEP Network.

CULL R., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et MORDUCH J., 2007, 'Financial performance and outreach: a global performance of leading microbanks', *Economic Journal* 117, F107–F133.

DALEY-HARRIS S., 2009, *'État de la campagne du sommet du microcrédit. Rapport 2009'*, Campagne du sommet du microcrédit.

FAMA E. et JENSEN M. C., 1983a, 'Agency problems and residual claims', *Journal of Law and Economics* 26 (2), 327–350.

FAMA E. et JENSEN M. C., 1983b, 'Separation of ownership and control', *Journal of Law and Economics* 26 (2), 301–326.

FERNANDO N. A., 2004, *'Micro success story? transformation of nongovernment organizations into regulated financial institutions'*, Asian Development Bank.

GURTNER E., JAEGER M. et ORY J.-N., 2002, 'Le statut de coopérative est-il source d'efficacité dans le secteur bancaire?' *Revue d'Économie Financière* 67, 133–163.

GUTIERREZ-NIETO B., SERRANO-CINCA C. et MAR MOLINERO C., 2007, 'Microfinance institutions and efficiency', *OMEGA International Journal of Management Science* 35, 131–142.

GUTIERREZ-NIETO B., SERRANO-CINCA C. et MAR MOLINERO C., 2009, 'Social efficiency in microfinance institutions', *Journal of the Operational Research Society* 60, 104–119.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

HARTARSKA V., 2005, 'Governance and performance of microfinance institutions in central eastern europe and the newly independent states', *World Development* 33 (10), 1627–1643.

HARTARSKA V. et NASDOLNYAK D., 2007, 'Do Regulated microfinance institutions achieve better sustainability and outreach? cross country evidence', *Applied Economics* 39 (10), 1207–1222.

JANSSON T., ROSALES R. et WESTLEY G. D., 2004, 'Principles and practices for regulating and supervising microfinance', Inter-American Development Bank, Washington.

LABIE M., 1998 *'La pérennité des systèmes financiers décentralisés spécialisés dans le crédit aux petites et micro-entreprises – Étude du cas Corposol-Finansol en Colombie'*, thèse de doctorat en sciences de gestion Université de Mons-Hainaut Belgique.

LABIE M., 2001, 'De FINANSOL à FINAMERICA: Quelques leçons d'une crise majeure dans le monde de la microfinance', *Introductions aux journées d'études IRAM*.

LAFOURCADE A.-L., ISERN J., MWANGI P. et BROWN M., 2006, 'Étude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique', *The Micro Banking Bulletin*, 3–21.

LEDGERWOOD J. et WHITE V., 2006, 'Transforming microfinance institutions: providing full financial services to the poor', World Bank.

MERSLAND R., 2009, 'The Cost of ownership in microfinance organizations', *World Development* 37 (2), 469–478.

MERSLAND R. et STRØM R. Ø., 2008, 'Performance and trade-offs in microfinance institutions – does ownership matter?' *Journal of International Development* 20 (5), 598–612.

MERSLAND R. et STRØM R. Ø., 2009, 'Performance and governance in microfinance institutions', *Journal of Banking and Finance* 33 (4), 662–669.

MERSLAND R. et STRØM R. Ø., 2010, 'Microfinance mission drift?' *World Development* 38 (1), 28–36.

MOSLEY P. et HULME D., 1998, 'Microenterprise finance: is there a conflict between growth and poverty alleviation?' *World Development* 26 (5), 783–790.

NGENDAHAYO E., 2008, 'Microcrédit et théorie financière: trois contributions à la compréhension des déterminants de la performance des institutions de microcrédit', thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Lille II

ORY J.-N., JAEGER M. et GURTNER E., 2006, 'La banque à forme coopérative peut–elle soutenir durablement la compétition avec la banque SA?' *Finance Contrôle Stratégie* 9 (2), 121–157.

PECK R. et ROSENBERG R., 2000, 'La course à la réglementation: établissement de cadre juridique pour la microfinance', CGAP Étude spéciale, n° 4.

STEEGE J., 1998, 'The rise and fall of Corposol: lessons learned from the challenges of managing growth', Microenterprise Best Practices.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

VALNEK T., 1999, 'The comparative performance of mutual building society and stock retail banks', *Journal of Banking and Finance* 23, 925–938.

WHITE V. et CAMPION A., 2002, 'Transformation: journey from NGO to regulated MFI', in D. Drake et Rhyne E., eds, *The Commercialization of Microfinance: Balancing Business and Development*. Connecticut: Kumarian Press.

A comparative study of microfinance institutions performance in Sub-Saharan Africa according to their legal status

This paper investigates the existence of a difference in performance amongst microfinance institutions in Sub-Saharan Africa according to their legal status. A multivariate analysis of variance allows the study of a sample of 94 MFIs between 2001 and 2005. Results suggest that cooperatives show better organizational and financial efficiency than private companies and Non Governmental Organizations (NGOs). No significant difference in portfolio quality by the legal status of MFIs is found. Furthermore, no significant difference in profitability and viability is found between private companies and NGOs. However, while transactions are more intense in cooperatives, outreach (number of active borrowers) seems more important in private.

Vergleichende Studie über die Performance von Mikrofinanzinstituten in Afrika südlich der Sahara entsprechend ihrem Rechtsstatus

Dieser Beitrag untersucht die Existenz eines Performance-Unterschieds zwischen Mikrofinanzinstituten (MFIs) in Afrika südlich der Sahara entsprechend ihrem Rechtsstatus. Eine multivariate Varianzanalyse ermöglicht die Untersuchung einer Stichprobe von 94 MFIs zwischen 2001 und 2005. Die Ergebnisse lassen darauf schließen, dass Genossenschaften eine bessere organisatorische und finanzielle Effizienz aufweisen im vergleich zu privaten Unternehmen und Nichtregierungsorganisationen (NGOs). Ein signifikanter Unterschied in der Portfolio-Qualität entsprechend dem Rechtsstatus der MFIs lässt sich nicht feststellen. Auch ist kein signifikanter Unterschied in der Profitabilität und der Lebensfähigkeit zwischen privaten Unternehmen und (NGOs) zu erkennen. Während jedoch die Transaktionen von Genossenschaften eine größere Intensität aufweisen, scheint der outreach (die Zahl der aktiven Kreditnehmer) bei privaten Unternehmen bedeutender zu sein.

Estudio comparado de los resultados de las entidades de microfinanzas en el África Subsahariana según su estatuto legal

Este artículo verifica la existencia de diferentes resultados según el estatuto jurídico de las entidades de microfinanzas en el África Subsahariana. Un análisis multivariante

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC

de la varianza (MANOVA) permite estudiar una muestra de 94 entidades entre 2001 y 2005. Los resultados muestran que las cooperativas son más eficientes y financieramente más eficaces que las ONG y las sociedades privadas. No se han encontrado, sin embargo, diferencias significativas de calidad de cartera en función del estatuto jurídico. Por otra parte, no se han encontrado diferencias significativas de rentabilidad y de viabilidad entre las sociedades privadas y las ONG. No obstante, aun cuando las transacciones efectuadas son más intensas en las cooperativas, el número de prestatarios activos parece más importante en las sociedades privadas.

© 2011 The Author
Annals of Public and Cooperative Economics © 2011 CIRIEC